

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

1 / 3

1 – IDENTIFICATION

- 1.1 Désignations commerciales **DELTANE 25 CS**
- 1.2 Fournisseur S.A. L.A.R.C. – Z.I. de Quillihuec – 29500 ERGUE – GABERIC
Tél : 02.98.59.57.57. – Fax : 02.98.59.55.47.
- 1.3 Types d'utilisation Insecticide à suspension concentrée.
- 1.4 Autres données

2 – NATURE CHIMIQUE DU PRODUIT

- 2.1 Composants ou impuretés apportant un danger Deltaméthrine 25 g/l.
- 2.2 Autres données

3 – IDENTIFICATION DES DANGERS

Sensations d'irritation cutanée.

4 – MESURES DE PREMIERS SECOURS

- 4.1 Consignes générales
- 4.2 Inhalation
- 4.3 Ingestion Ne pas faire vomir ; faire absorber du charbon actif. Appeler immédiatement un médecin et prendre contact avec le centre antipoisson le plus proche.
- 4.4 Contact avec les yeux Rincer immédiatement et abondamment à l'eau au moins 15 minutes. En cas d'irritation persistantes, consulter un médecin.
- 4.5 Contact avec la peau Oter tout vêtement et chaussure souillés. Laver à l'eau et au savon. Les irritations cutanées peuvent être traitées avec des crèmes grasses ou des onguents anesthésiques locaux.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- 5.1 Moyen d'extinction Poudre, CO2, eau pulvérisée.
- 5.2 Moyens d'extinction à proscrire Jet d'eau bâton.
- 5.3 Risques particuliers En cas d'incendie, émission de gaz toxiques et de vapeurs irritantes.
- 5.4 Mesures particulières de protection Port d'un appareil respiratoire autonome.
Eviter le rejet des eaux d'extinction dans l'environnement.

6 MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- 6.1 Précautions individuelles Avant toute intervention, mettre un vêtement de protection.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Endiguer et absorber sur matière inerte pulvérulente (sable, ciment, chaux). Balayer et pelleter le produit solide dans un récipient adapté à sa récupération ou à sa destruction.

6.3 Méthodes de nettoyage

Nettoyer le sol à l'aide d'une solution aqueuse additionnée de détergent.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Manipulation

Prévoir une douche oculaire et des installations sanitaires près du lieu de travail. Se laver les mains et la peau découverte au savon après toute manipulation.

7.2 Stockage

Stocker à température ambiante. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Respecter les hauteurs de gerbage conseillées. Eviter les emballages en acier.

8 CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Précautions

8.2. Mesures de protection individuelle

Port de gants appropriés, de vêtements et lunettes de protection.

9. PROPRIETES PHYSIQUES

9.1 Aspect

Suspension concentrée aqueuse, blanchâtre, inodore.

9.2 Températures caractéristiques

Stable jusqu'à -5°C .

9.3 Solubilité

Miscible à l'eau.

9.4 pH

Compris entre 5 et 7.

9.5 Pression de vapeur

9.6 Masse volumique

9.7 Autres données

Densité relative à 20°C : $1,03 \text{ g/cm}^3$.

10 STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Conditions à éviter

10.2 Matières à éviter

10.3 Produits de décomposition dangereux.

10.4 Autres données

11 RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

DL 50 voie orale / rat : $> 15\,000 \text{ mg/Kg}$.

DL 50 voie cutanée / lapin : $> 10\,000 \text{ mg/Kg}$.

CL 50 Inhalation / rat : $> 2,3 \text{ mg/l (4h)}$.

12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Toxique pour les poissons. CL 50 poissons : 0,001 à 0,01 mg/l (Deltaméthrine).

13 ELIMINATION

Incinérer les déchets et résidus en centre agréé. Ne pas rejeter les eaux de lavage en milieu naturel. Bien vider et rincer les emballages et les rendre inutilisables. Si le volume des déchets est inférieur à 1100 litres hebdomadaires, mettre à disposition des services de collecte des ordures ménagères. Si le volume de déchets est supérieur à 1 100 litres hebdomadaires, trier et valoriser en recourant à un service de collecte spécifique.

14 TRANSPORT

Matière dangereuse du point de vue de l'environnement.

15 INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

S2 : Conserver hors de portée des enfants.

S13 : Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

S20/21 : Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

S45 : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

S49 : Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

16 AUTRES INFORMATIONS

Certaines associations deltaméthrine – organophosphoré peuvent se révéler dangereuses par potentialisation de la toxicité. Il est donc déconseillé de procéder à ces associations. Se renseigner auprès du fournisseur. Consulter également la notice technique.

Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date du 04/07/00. Ils sont donnés de bonne foi. Une liste de rappel des principaux textes législatifs, réglementaires et administratifs peut être jointe, à titre indicatif, à cette fiche. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu.